

# Concept de protection pour le Train-Rétro

## Au moment de la réservation

- Collecte des données des clients et information sur les mesures sanitaires en vigueur.
- Publication du concept de protection sur Internet.
- Obligation d'annuler la réservation en cas de symptômes de Covid.
- Communication des informations concernant le risque de quarantaine.

## A l'extérieur du train

- Port du masque obligatoire pour le personnel et les clients.
- Eviter les attroupements et permettre aux clients de rejoindre leur table le plus rapidement possible.
- Pas de libre choix des tables. Le personnel attribue les places.
- Gel hydro alcoolique à disposition des clients lors de l'embarquement. Utilisation obligatoire.

## A l'intérieur du train

- Affichage du plan de protection dans chaque voiture.
- Exploitation avec la voiture de renfort.
- Occupation des tables mitoyennes, mix entre 4 et 2 personnes.
- Pas de carte des boissons mais des QR codes ou désinfection des cartes.
- Utilisation de serviettes jetables.
- Port du masque obligatoire pour le personnel.
- Port du masque obligatoire pour les clients lorsqu'ils quittent leur place.
- Toilettes à bord fermées ; utilisation des toilettes des gares de Bulle et Montbovon. Nettoyage et désinfection réguliers.
- Mise en place d'un plan de nettoyage et de désinfection, y compris fréquence, pour le train et les gares de Bulle et Montbovon.
- Mise à disposition de poubelles fermées pour y éliminer les masques.

*Selon notre lecture des recommandations du Service de la police et du commerce du canton de Fribourg (SPoCo), la configuration du train n'impose pas la pose d'équipement de protection. Cette exemption est compensée par la collecte des données des clients.*